

UN VIRAGE POUR MON TAXI



SÉCURITÉ / IDENTITÉ

FORUM 2009

UN ÉTÉ TRÈS PRODUCTIF / Comme nous l'avions annoncé en début d'année, le calendrier de travail a été très chargé jusqu'à maintenant. Les représentants de l'industrie se sont réunis tout l'été et plusieurs propositions concrètes visant le développement de l'industrie font consensus. Un tour de force historique de la part des représentants de l'industrie du taxi siégeant à la Table de concertation.

Ce travail permet des propositions très articulées comme la publicité sur les taxis de Montréal. Des solutions pour faciliter l'adaptation des véhicules taxis pour un développement durable et un taxi plus vert. Des propositions pour améliorer la sécurité des chauffeurs. Toutes nos félicitations aux représentants de l'industrie pour le travail accompli.

Pour vous présenter les résultats de ce formidable tour de force, le BTR organise le 16 novembre prochain le Forum: « Un virage pour mon taxi. » Le projet de publicité sur les taxis y sera dévoilé.

LA SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ / Au BTR, la sécurité des chauffeurs est une préoccupation constante. Conscients que le travail de chauffeur de taxi comporte certains risques, le BTR et le SPVM ont accentué les interventions de prévention afin de prévenir les événements malheureux que l'on a connus en première moitié d'année.

Depuis le 16 juillet dernier, le SPVM de la région ouest et le BTR ont entrepris une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs. La campagne « Partenaires en prévention » est une initiative qui va s'étendre à l'ensemble de l'île de Montréal. Il en sera question lors du Forum. Pour sensibiliser les chauffeurs de taxi, cadets et inspecteurs ont distribué questionnaires et « flyers ». *Voir page 3.*

Afin d'améliorer la sécurité des chauffeurs, un comité de travail se penche sur les mécanis-

LE TRANSPORT PAR TAXI
Importante étude sur l'industrie 4

INVITATION À TOUS
Pour un grand virage... 6

OPERATION COLI
Pauvres limos! 9

PETITES HISTOIRES DE RACISME
La communauté haïtienne 10, 11

EN EUROPE AUSSI
Le covoiturage 14, 15

MORS AUX DENTS
Quand on exagère 16

PORTRAIT
Jacques-Claude Hernande 17

mes de sécurité en place. Ce comité effectue une mise à jour du rapport de 1997 où l'on retrouve 41 propositions. L'analyse de ces recommandations et ce qui en découle seront présentés lors du Forum.

UNE IMAGE DISTINCTIVE / Le dossier de la publicité sur les véhicules s'inscrit dans la définition d'une image distinctive. Cette image dépasse le choix d'une couleur ou d'accessoires. Il s'agit plutôt de définir une image forte et homogène pouvant soutenir celle de la Ville. Comme cela se fait à New York, Londres, Madrid, Barcelone ou Mexico et où les taxis participent à la signature distinctive de chacune d'elle. Une proposition de lanterne est sur la table et un concours organisé par la Ville sera lancé afin de revoir la signalisation et l'affichage des postes d'attente de Montréal. Ce concours sera chapeauté par Design Montréal. *Voir INVITATION page 6.*

Benoît Jugand
Chef de division, Bureau du taxi et du remorquage

FINANCEMENT TAXI

depuis 30 ans...



Farés Khoubbieh
directeur financement taxi

POUR REFINANCER VOTRE PERMIS, UN SEUL NUMÉRO

514 765-3577 poste 241

FINANCEMENT FACILE

- Achat de permis taxi
- Refinancement de permis
- Achat de véhicule
- Achat de maison
- Rénovation de maison

LES AVANTAGES

- Conditions de prêt taxi exceptionnelles
- Rendez-vous rapide
- Plusieurs termes
- Réponse en 48 heures
- Aucune cotisation
- Aucuns frais de renouvellement
- Divers avantages pour vos proches



Desjardins
Caisse Allard-Saint-Paul

**PIONNIERS
DANS LE
FINANCEMENT TAXI
DEPUIS 30 ANS**

**APPELEZ-NOUS,
VOUS SEREZ SURPRIS !**

Centre de services Saint-Paul

5599, rue Laurendeau,
Montréal (Québec)
H4E 3W2

Siège social

2645 rue Allard
Montréal (Québec)
H4E 2L7

514 765-3577



MISE À JOUR POSTES D'ATTENTE

À la suite des recommandations formulées au Conseil d'arrondissement Ville-Marie dont nous avons fait mention dans le dernier numéro, voici

UNIVERSITY / SAINTE-CATHERINE — Angle sud-ouest

Création d'un poste de 5 places sur University, angle sud-ouest de Sainte-Catherine.

► 1

MAISONNEUVE / MCGILL COLLEGE (Angle nord-est)

Création d'un poste de 10 places sur Maisonneuve, angle nord-est de McGill College.

► 2

MCGILL / PLACE YOUVILLE (Angle sud-est)

Le poste sur McGill, angle sud-est de Place Youville, est rallongé de 4 places.

► 3

fiez-vous à votre instinct!

- Ayez un contact visuel et observez bien les personnes qui montent dans votre voiture. De cette manière, vous pourrez mieux les décrire au besoin.
- Méfiez-vous lorsqu'un client est vague ou change sa destination. Assurez-vous de connaître votre position en tout temps.
- Soyez attentif aux signes de nervosité, regard fuyant, demande de fermer la radio, etc.
- Méfiez-vous des clients qui s'informent de la productivité de la journée. Manipulez le moins d'argent possible devant le client et laissez vos objets de valeur à domicile.
- Si vous vous rendez dans un secteur où vous êtes vulnérable gardez contact avec le répartiteur tout au long de la course.

VOICI DES RÈGLES DE SÉCURITÉ QUI POURRAIENT VOUS SAUVER LA VIE!

Pour information,
communiquez avec votre poste de quartier

ressource :
Bureau du taxi et du remorquage
4 280-6600

SPVM
Montréal

1 UNIVERSITY / SAINTE-CATHERINE



2 MAISONNEUVE / MCGILL COLLEGE



3 MCGILL / PLACE YOUVILLE



« Flyer » distribué dans le cadre de la campagne de sensibilisation Partenaires en prévention, lancée à l'été 2009).

UNE IMPORTANTE ÉTUDE SUR L'INDUSTRIE DU TRANSPORT PAR TAXI

À compter de la fin septembre, la Commission des transports du Québec réalisera une importante étude sur l'industrie du transport par taxi. Environ 600 propriétaires de taxi et 60 intermédiaires seront contactés lors de cette étude, qui comprendra deux volets.



Pourquoi réaliser une étude?

La Commission est responsable de déterminer les tarifs de transport par taxi. À cette fin, elle utilise notamment des données sur le nombre et le profil moyen des courses de taxi faites au Québec. Or, ces données doivent être mises à jour. L'étude permettra en conséquence à la Commission d'obtenir des données actuelles afin d'estimer :

le profil moyen des courses de taxi;

le nombre de courses effectuées annuellement dans l'exploitation moyenne d'un véhicule taxi;

l'évolution annuelle de la demande de transport par taxi.

Elle utilisera ces informations relatives au niveau d'activité actuel de l'industrie, lorsqu'elle aura à ajuster à nouveau les tarifs de transport par taxi.

Pourquoi l'industrie devrait-elle collaborer à l'étude?

L'industrie a tout intérêt à collaborer à l'étude, car celle-ci lui apportera d'importants bénéfices, notamment :

Des tarifs tenant compte de la réalité actuelle de ses opérations;

Une rentabilité optimale, compte tenu de l'évolution de la demande de transport par taxi;

Une meilleure connaissance de l'industrie;

Des informations qui pourront être utiles pour améliorer les conditions des chauffeurs et des propriétaires.

QUELS SONT LES DEUX VOLETS DE

A

Un sondage auprès des titulaires de permis de propriétaire de taxi

De la fin septembre à la mi-octobre, la firme de sondage Ipsos Descarie, une firme indépendante de la Commission, contactera plus de 600 propriétaires de permis de taxi, choisis au hasard parmi l'ensemble des titulaires de permis de taxi réguliers du Québec. Les propriétaires contactés seront appelés à fournir :

de l'information sur l'exploitation de leur taxi lors d'une semaine normale. **Par exemple** : le nombre de courses effectuées, le nombre d'heures où le taxi est en service, la répartition des courses selon le mode de prise en charge.

de l'information sur les courses réalisées par leur taxi lors de la dernière journée de travail. **Par exemple** : le nombre de courses effectuées, le kilométrage parcouru, le montant total des courses.

Des chauffeurs locataires seront également contactés par la firme de sondage, afin d'avoir un portrait des courses effectuées lorsqu'un propriétaire loue son taxi.

B

Une cueillette de données auprès des intermédiaires

À compter de la fin septembre, tous les intermédiaires en service de transport par taxi détenant un permis émis par la ville de Montréal ou par la Commission des transports recevront une lettre de la Commission, sollicitant leur collaboration à l'étude. Ils seront par la suite contactés par téléphone par un chargé d'étude de la Commission.

Les intermédiaires seront appelés à fournir, pour les appels téléphoniques assignés lors de la dernière année :

le nombre d'appels répartis par jour ou par semaine

la répartition de ces appels par numéro du véhicule.

Le rapport d'étude pourra-t-il être consulté par l'industrie ou le public?

Toute l'information recueillie lors de l'étude sera anonyme et personne ne pourra identifier les répondants. Le rapport d'étude ne comprendra donc que de l'information de nature statistique. Il est prévu qu'il sera rendu public sur le site Internet de la Commission à compter du début de l'année 2010. ▲

ÉMISSION DE PERMIS POUR L'AÉROPORT DE MONTRÉAL

NOUVELLES DANS LE MONDE DU TAXI

MODIFICATIONS À LA LOI CONCERNANT LES SERVICES DE TRANSPORT PAR TAXI

Le 10 juin dernier, les modifications proposées par le projet de loi no 5 ont été adoptées. En voici les grandes lignes :

Services de transport par taxi offerts aux personnes handicapées

- ▶ La loi prévoit qu'un permis de propriétaire de taxi ne peut être délivré par la Commission des transports du Québec que si le taxi qui y est attaché est accessible aux personnes handicapées. Elle accorde au titulaire d'un tel permis le droit de desservir l'ensemble du territoire couvert par un intermédiaire en services de transport par taxi, qui offre exclusivement des services de transport au moyen de taxis accessibles aux personnes handicapées, avec lequel il est lié par contrat.
- ▶ La loi permet aussi au titulaire d'un permis d'intermédiaire en services de transport par taxi qui offre exclusivement des services de transport au moyen de taxis accessibles aux personnes handicapées de desservir toute l'agglomération du territoire, déterminée par décret du gouvernement, dans lequel est comprise l'agglomération à l'égard de laquelle il détient un permis.

Pouvoirs de la Commission et de son président

- ▶ La loi permet à la Commission de suspendre le permis du propriétaire ou du chauffeur de taxi qui réclame, pour le prix d'une course, un tarif supérieur à celui qu'elle fixe.
- ▶ La loi modifie aussi les pouvoirs de la Commission à l'égard des titulaires de permis d'intermédiaire en service de transport par taxi, en obligeant ces derniers à soumettre à la Commission pour approbation un règlement sur le comportement et l'éthique que doivent respecter les propriétaires et les chauffeurs de taxi auxquels ils fournissent des services.
- ▶ La loi octroie à la Commission le pouvoir de déterminer le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération.
- ▶ La loi confie au président de la Commission le pouvoir de nommer un arbitre pour régler un différend concernant l'application des dispositions d'un règlement pris par un intermédiaire en services de transport par taxi.

Autres modifications

- ▶ La loi prévoit des dispositions relatives au transport avec accompagnement des personnes en état d'ébriété.
- ▶ En cas de récidive relative à une infraction pour transport illégal de personnes par automobile, le juge rend une ordonnance assurant que l'automobile ne puisse être utilisée pour une période minimale de 60 jours.
- ▶ La loi institue la Table de concertation de l'industrie du transport par taxi et abroge les dispositions relatives à l'association professionnelle des chauffeurs de taxi du Québec, au Forum des intervenants de l'industrie du taxi et au Comité consultatif des propriétaires de taxis.

ENTENTE DE PARTENARIAT ADM ET BTR
UNE ENTENTE EST INTERVENUE LE 8 SEPTEMBRE DERNIER, ENTRE AÉROPORTS DE MONTRÉAL ET LE BUREAU DU TAXI ET DU REMORQUAGE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, POUR L'ÉMISSION DES PERMIS DE TAXIS ET LIMOUSINES À L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU. DANS LE CADRE DE CETTE ENTENTE, LES DÉTENTEURS DE PERMIS DE TRANSPORT PAR TAXI OU LIMOUSINE AVAIENT JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE POUR SOUMETTRE LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU BTR. LE TIRAGE AU SORT EST FAIT PARMI LES 2925 CANDIDATURES REÇUES, SOUS LA SUPERVISION DE LA FIRME COMPTABLE RCGT. UN TOTAL DE 310 PERMIS DE TAXIS ET 70 PERMIS DE LIMOUSINES SONT OCTROYÉS POUR UNE DURÉE D'UN AN. LE COÛT DES PERMIS RESTE LE MÊME QUE CELUI EN VIGUEUR ACTUELLEMENT.

AÉROPORTS DE MONTRÉAL ET LE BTR SONT PERSUADÉS QUE CE PARTENARIAT PERMETTRA D'ASSURER L'ÉQUITÉ RECHERCHÉE PAR L'INDUSTRIE TOUT EN AMÉLIORANT LE SERVICE OFFERT À LA CLIENTÈLE AÉROPORTUAIRE. CETTE ENTENTE RENFORCE LE PRINCIPE DE « GUICHET UNIQUE » IMPLANTÉ PAR LE BTR AU FIL DES ANS POUR LES TRANSACTIONS ET ÉMISSION DE PERMIS. ▲

UN VIRAGE POUR MON TAXI

INVITATION à tous les chauffeurs et propriétaires de taxis,
le lundi 16 novembre 2009, à l'Auberge Universel, 5000 rue
Sherbrooke Est, de **8 h à 16 h 30**.

ATELIERS

La sécurité des chauffeurs: une approche globale / Un taxi pour
l'environnement / Quand le taxi vend de la pub / Concours design
Montréal

TAXI



SÉCURITÉ / IDENTITÉ

FORUM 2009

FRAIS D'INSCRIPTION 25 \$

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Également disponible au Bureau du Taxi et du remorquage de Montréal.

NOM -----

ADRESSE -----

N° DE PERMIS ----- TÉLÉPHONE / CELL. -----

FORUM 2009

Une fois complété, SVP retourner ce formulaire au comptoir d'information BTR.

SPINELLI TOYOTA

synonyme de fiabilité



CAMRY 2009

Maintenant disponible
en version hybride



*PASSIONNÉ DE
L'AUTOMOBILE DEPUIS
1922*

PROGRAMME
SPÉCIALEMENT CONÇU
POUR LES **TAXIS**

Contactez : **PAUL NOORY**
Gérant, Ventes véhicules neufs
paul.noory@spinelli.com

SPINELLI

TOYOTA

Lachine

561, boul. Saint-Joseph
(angle de la 6^e avenue)
514 634-7171

SPINELLItoyota.com



TOYOTA

faire toujours mieux

Travailleurs Autonomes Québec inc. est une organisation qui a été créée pour vous et avec vous. Parmi ses nombreux avantages, TAQ est reconnue principalement pour son service juridique, ainsi que pour sa présence et la tenue de ses activités auprès de toutes les instances reliées à l'industrie du taxi, que ce soit dans le domaine municipal, gouvernemental, CTQ, CRQ, SAAQ et BTR. En joignant TAQ, vous prenez assurément la bonne décision pour simplifier l'exercice de votre profession! Faisons équipe afin de vous faire reconnaître comme des professionnels de votre métier. Ensemble, nous trouverons des solutions pour l'industrie du taxi. C'est avec votre implication que nous allons améliorer vos conditions de vie, de travail, ainsi que vos revenus.

Informez-vous!



Travailleurs Autonomes Québec inc.
2350, avenue de Lasalle
Montréal (Québec) H1V 2L1
514-599-2026 / 1-800-563-1133

Visitez notre site internet à l'adresse :
WWW.TAQ-INC.QC.CA

ET SI UN PROBLÈME SURVENAIT ?

COMMENT RECONNAÎTRE LES SITUATIONS À RISQUES :

- △ Attitude du client
- △ Client sous influence d'alcool ou de drogue
- △ Heure de la journée
- △ Adresse de destination incomplète
- △ Changement de destination en cours de route

L'Association Sectorielle Transport Entreposage (ASTE) est un organisme **EN PRÉVENTION** dans le domaine de la santé et sécurité du travail, autonome et paritaire, sans but lucratif, fondé et administré par des représentants des employeurs et des syndicats.


ASTE
ASSOCIATION SECTORIELLE TRANSPORT ENTREPOSAGE
www.aste.qc.ca



TRANSPORT ILLÉGAL

OPÉRATION COLI 2009

OPÉRATION COLI 2009 — En juin, les inspecteurs du BTR ont porté une attention particulière au transport illégal, principalement en ce qui concerne les déplacements en limousines lors des bals de finissants à la fin de l'année scolaire. Les vérifications ont été faites en vertu de la Loi concernant les services de transport par taxi (LRQ c.S-6.01) à l'article 117.1 qui stipule qu'un transport rémunéré de personnes doit être effectué par un titulaire de permis de propriétaire de taxi.

DÉBUT DE L'OPÉRATION — Les deux premières semaines, les inspecteurs ont accru leur présence auprès des chauffeurs de l'industrie en effectuant des inspections de routine avec un véhicule du BTR. À la suggestion d'un policier, on décida également d'effectuer une opération parallèle en vérifiant, à des endroits ciblés, le transport de personnes de l'industrie du sexe dans le secteur du poste de quartier 20 du centre-ville. Pendant une semaine, les inspecteurs ont accompagné le policier qui interceptait les véhicules soupçonnés et les inspecteurs du BTR effectuaient la vérification.

SUITE ET FIN — Au cours des deux dernières semaines de l'opération, les inspecteurs se sont concentrés sur le transport par limousines lors des bals de finissants. Les inspections ont été effectuées à des endroits connus des inspecteurs ou, encore, signalés par les gens de l'industrie.

LES RÉSULTATS — Au total, 17 véhicules ont été saisis à la suite d'émissions de constats pour transport illégal : 3 véhicules privés, lors de l'opération parallèle, et 14 véhicules de type allongé ou berline offrant un service de limousine.

Grâce à la collaboration de tous les partenaires de l'industrie et à l'expérience des inspecteurs du BTR, l'opération COLI fut un succès. ▲





du Comité
Me Nicole
Bérard, vice
de la Comm
droits de la p
et président
Comité
Mme Fra
présidente
la C
la conférence
du 14 no
rendait pub
rapport de
ait étendre l'appli-
en Hubert

UN PEU D'HISTOIRE

UNE LONGUE BATAILLE – La grande majorité des chauffeurs de taxi haïtiens sont arrivés à Montréal avec la deuxième vague migratoire, celle qui s'installe principalement au Québec dans les années 1970. La société québécoise d'alors est peu métissée et il y a peu de Noirs sur le marché du travail. Lorsqu'ils arrivent à Montréal, les Haïtiens travaillent pour la plupart en manufacture et dans les petites entreprises; graduellement, ils vont chercher des emplois mieux rémunérés et offrant plus d'autonomie. À l'instar d'autres groupes ethniques avant eux, ils se tournent vers le taxi. En 1978 on compte 300 chauffeurs de taxi d'origine haïtienne, en 1982 ce nombre est passé à 800. 1982 c'est aussi le début d'une crise économique et les temps sont durs.

DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – Dans les années 70, l'arrivée des Noirs dans l'industrie du taxi suscite des réactions négatives de la part de la clientèle et des plaintes du public sont faites auprès de Transport Canada concernant les chauffeurs de taxi haïtiens de l'aéroport de Dorval. Ce qui se traduit par l'élimination de la majorité des chauffeurs de taxi haïtiens à l'aéroport. En 1982, la compagnie SOS Taxi congédie une vingtaine de chauffeurs de taxi haïtiens; ils sont révoqués

sur la base de l'insatisfaction de la clientèle devant une présence trop forte de Noirs et sur le refus de certains chauffeurs blancs d'avoir des collègues noirs. Pour faire face à ces problèmes, un groupe de chauffeurs haïtiens fondent en mars 1982, l'Association haïtienne des travailleurs du taxi. L'association adresse alors à la commission des droits de la personne du Québec, un mémoire qui décrit les situations de racisme que vivent les chauffeurs. Les médias reflètent alors les tensions dans l'industrie du taxi et le racisme fait les manchettes durant l'été 1982. Devant ces allégations, la Commission des droits de la personne effectue une enquête qui va durer de 1982 à 1983, le comité aura tenu 100 séances et entendu 280 témoins.

Le rapport d'enquête de 600 pages qui sort en novembre 1984 conclut que les allégations de discrimination raciale sont fondées pour les associations de service suivantes: Beaubien Radio Taxi, Taxi Newmann-Lafleur, SOS Taxi ltée et Coopérative de taxi de Montréal. En général, les faits les plus fréquemment rapportés touchent la répartition discriminatoire des appels, le fait de réserver certains postes d'attente aux chauffeurs blancs et le fait que les Noirs ne peuvent adhérer à des

associations de service ne comportant que des chauffeurs blancs. L'origine de ces comportements: certains clients refusent de monter dans un taxi conduit par un Noir même si la voiture est en tête de ligne. Lorsqu'il s'agit d'un appel, le répartiteur pour indiquer que le client ne veut pas de chauffeur noir s'adresse au chauffeur en disant « au suivant » ou « non monsieur, ça ne fait pas l'affaire ». L'argument de refus du client est alors utilisé par les associations de service pour ne pas engager de chauffeurs noirs parce que cela leur fait perdre des revenus. Question de survie économique, disent-ils.

PRATIQUE DE PARRAINAGE – L'enquête a également permis d'identifier chez certaines associations de service des pratiques quant à l'adhésion des chauffeurs noirs. Le recrutement de nouveaux membres se fait par un système de parrainage et l'acceptation du futur membre doit être entérinée par une majorité des membres de la direction. Personne ne voulant parrainer un chauffeur noir, il ne peut devenir membre de l'association. Pour contrôler les pratiques discriminatoires de l'industrie du taxi, le rapport de la Commission propose au gouvernement une série de recommandations touchant le cadre

GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1

☎ 514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Taximètre NG de Garvin électronique
Garantie de deux ans pièces et main d'œuvre



Radio Kenwood
TK-7102
TK-7160
TK-8102
TK-8160



Garantie deux ans pièces et un an sur main-d'œuvre

Dome A-11 et dome VISA disponibles
Mandataire de la CTQ (validation)

Contrat de service disponible sur la majorité des modèles de radio

Nous réparons et installons toutes marques de compteurs et de radios. Venez nous rencontrer!

NOUS SOMMES 8 À VOTRE SERVICE!



RACISME ET COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE

législatif, réglementaire et administratif. La Commission commence alors des interventions auprès de certaines associations pour faire changer les mentalités.

REBONDISSEMENT – La situation évolue très lentement et en 1992 on note encore une absence importante de membres des communautés visibles au sein des 24 associations, cinq d’entre elles n’ont pas de chauffeurs noirs. Sur le territoire de l’île de Montréal, 10 000 personnes possèdent un permis de travail leur permettant de conduire un taxi, la moitié d’entre elles appartiennent aux minorités visibles ou culturelles. On compte environ 5 000 véhicules taxis.

Un événement va relancer la problématique du racisme. L’entreprise Beaubien Radio Taxi fait faillite printemps 1992. Certains chauffeurs sont embauchés par Taxis Hochelaga, d’autres par Boisjoly Taxi. L’entreprise est rachetée du syndic par Taxis Hochelaga, les chauffeurs blancs sont réembauchés au cours de la fin de semaine qui suit, les chauffeurs noirs ne sont pas avertis. Lorsqu’ils se présentent le lundi matin pour présenter leur candidature, toutes les places sont prises. Dans le rachat de la faillite, vingt-cinq

chauffeurs haïtiens sont laissés pour compte. Les médias sont mis à contribution. À la suite de cet incident, le BTR qui existe depuis 6 ans va intervenir de façon déterminante pour implanter une procédure d’adhésion. Cela va prendre plusieurs mois et des négociations parfois ardues avec certains intervenants. Par la collaboration des représentants de l’industrie, la procédure sera en place en début d’année 1993.

LE BTR RÈGLE LA SITUATION – L’article 83 du règlement 97 relatif au transport par taxi sur le territoire de l’île de Montréal sera modifié le 9 décembre 1992, par le règlement 97-6. Cette modification de l’article 83 vise entre autres, les associations de services. La procédure d’adhésion des chauffeurs aux entreprises de services est maintenant un processus formel qui permet d’éviter toute discrimination fondée sur l’âge, le sexe, la race, etc. Les demandes d’adhésion sont enregistrées sur des formulaires numérotés fournis par le BTR. Il s’agit de donner la priorité aux premiers inscrits et c’est l’ordre numérique qui a préséance. Lorsqu’une entreprise veut s’associer de nouveaux membres, elle doit fournir au demandeur deux formulaires complétés. Le représentant de

l’association peut indiquer immédiatement s’il peut accepter la demande ou s’il doit l’inscrire sur une liste d’attente, faute de place. Dans ce cas, il indique le rang de la demande. Si la candidature est refusée, l’association doit donner des raisons valables. Le demandeur a le droit de porter plainte auprès du BTR.

Cette procédure aura permis une plus grande équité sociale dans l’industrie et la fin des raisons arbitraires de refus. Il faut se rappeler que 50 % des membres de l’industrie du taxi proviennent des communautés ethniques et visibles et que 40 % de la population de l’île de Montréal, donc la clientèle, appartient à ces groupes. Ce qui fait dire à Jacques-Claude Hernande, représentant de l’Association haïtienne des travailleurs du taxi de Montréal : « C’est grâce à l’équipe du BTR de l’époque que la situation a pu ainsi s’améliorer. »

Aujourd’hui, la Communauté haïtienne est largement représentée dans l’industrie : plus du tiers des propriétaires de taxis sont Haïtiens.

Dans le prochain numéro, nous aborderons le dossier de la sécurité des chauffeurs. ▲

général taximètre inc

1258, Laurier Est
Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél. : (514) 523-2681
Fax. : (514) 523-0113

- Vente et réparation de taximètres
- Installation de taximètres et radios
- Fabrication de lanternons

Général Taximètre Inc. est mandataire de la CTQ

NOUVEAU

- Taximètre Pulsar, Silent 610
- Lumitronic N-G
- Installation de support pour vélo
- Lanternon aimanté

Installation d’attache-remorque



Vous êtes étonnés de constater à quel point les voitures taxis sont différentes à travers le monde? Vous n'êtes pas les seuls. Plusieurs vont peut-être commencer une collection de ces miniatures; elles sont irrésistibles. Elles témoignent d'époques où plusieurs villes recherchaient une identification qui leur était propre. Continuons notre périple, afin que ces voitures typiques ne tombent pas dans l'oubli.

Taxi de Moscou / GAZ Volga M 21 / 1955

Gaz, la marque soviétique emblématique, a trouvé son modèle représentatif avec la Volga M 21. Voiture officielle des hauts dignitaires politiques pendant la guerre froide, elle fut également utilisée au service des taxis de Moscou. Fait inusité, alors que nous sommes en pleine guerre froide, le jaune de la Volga rappelle la voiture Checker qui circulait aux États-Unis à la même époque. Sur le capot avant apparaît l'emblème de la marque Gaz, le cerf.



Taxi de Beyrouth / Mercedes 240 D / 1970

La Mercedes 240 D était un modèle Sedan de grande classe et d'un confort maximal, presque une limousine. Entré en service à Beyrouth à la fin des années 60, ce véhicule offrait à l'usager le moyen de transport urbain le plus sûr et le plus agréable qui soit.



Taxi de Lisbonne – Mercedes 180 D - 1960

Bien que crème soit aujourd'hui la couleur officielle des taxis de Lisbonne, certains modèles plus ou moins anciens, comme la Mercedes 180 D, présentaient deux couleurs : noir dominant et vert clair pour le toit.



Taxi de New Delhi, Hindustan Ambassador, 1980

Première voiture entièrement fabriquée en Inde, l'Hindustan Ambassador est une grande ambassadrice

Taxis

de ce pays d'Asie. La majorité des taxis indiens étant de ce modèle, les visiteurs les utilisent fréquemment. C'est le véhicule idéal pour se déplacer dans les rues étroites et peuplées des villes indiennes. Ses caractéristiques : sa couleur et le taximètre fixé sur l'aile avant.



Taxi de Prague / Tatra 603 / 1961

Cette magnifique voiture de fabrication tchèque fut un taxi très populaire à Prague dans les années 60 et 70. Spacieuse et confortable, elle était sûre et rapide. La Tatra 603 fut fabriquée à plus de 20000 exemplaires. Voiture luxueuse, elle symbolisait le progrès de l'industrie automobile tchèque dans les pays du bloc de l'Est. À l'origine, elle était attribuée aux autorités gouvernementales comme voiture officielle.

CHASSÉ TOYOTA

Venez essayer la toute nouvelle Camry

Connaissez-vous le crédit d'impôt, qui peut atteindre jusqu'à \$2000 pour les taxis hybride?

Contactez-nous!

2010

LUB EXPRESS

Aucun rendez-vous.
Aucune attente.

20%

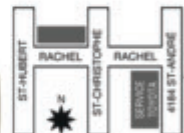
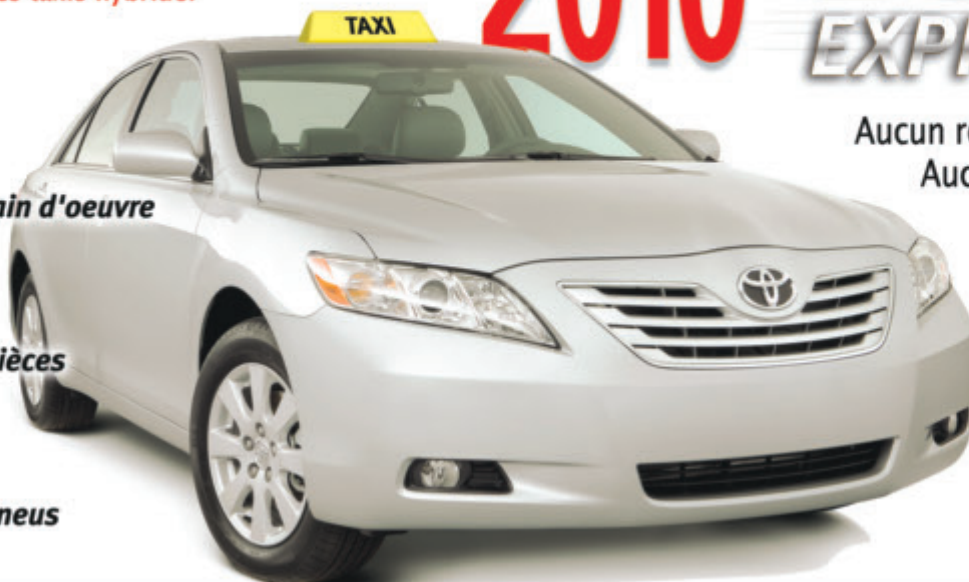
de rabais sur la main d'oeuvre

15%

de rabais sur les pièces

10%

de rabais sur les pneus



Au coeur du centre-ville de Montréal

chassetoyota.com 819 Rachel Est, Montréal, coin ST-Hubert 514 527.3411

du monde



Taxi de Sydney / Holden FE / 1956

C'est à l'occasion des Olympiades de Melbourne, en 1956, que la firme Holden devait lancer le modèle FE. Cette ville d'Australie eut le privilège d'être le premier site, hors d'Europe et des États-Unis à organiser un tel événement.



Taxi de Bangkok / Tuk Tuk / 1980

Avec un espace pour deux passagers, sans compter le conducteur, le Tuk Tuk est le modèle de taxi le plus courant en Asie. Inventé à Bangkok en 1960, il était à l'origine destiné au transport de marchandises. Cependant, il va devenir rapidement un moyen de transport par taxi des plus populaires. Sa taille lui permet de se faufiler dans la circulation très dense de Bangkok. Il demeure cependant très bruyant et cause de graves problèmes de pollution.



Taxi de Rio de Janeiro / Volkswagen Beetle 1985

À Rio de Janeiro comme à Mexico, la « Cox » est le taxi par excellence. Fabriquée au Brésil pendant des dizaines d'années, cette voiture populaire aura sillonné les principales artères de l'ancienne capitale du Brésil.

Au Brésil, ce taxi, plus connu sous le nom « Fusca », sera produit à partir de 1979 avec des feux arrière d'un nouveau style; et on lui donnera un nouveau nom: « Fafa ». Sa couleur n'est pas sans rappeler les taxis de New York.



Taxi de Madrid / Citroën Traction 11 / 1955

La Citroën Traction 11 a été l'un des véhicules les plus populaires de la marque automobile française. Cette voiture noire, parcourue d'une discrète bande rouge horizontale, caractérisait Madrid dans les années cinquante. Sur les portières arrière, sous le blason de la ville, apparaît le numéro de licence du taxi et, sur le toit, un petit feu qui s'éteint lorsque la voiture n'est pas libre.



Les répliques font partie de la collection « Taxis du monde » des Éditions Altaya.

TAXI

Un produit spécialement conçu et négocié pour les propriétaires de TAXI



BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES
www.burrowes.ca

**Pour obtenir une soumission
et économiser, composez le
1-888-522-2661**

L'équipe Burrowes à votre service...

2647 Place Chassé, Montréal Qc. H1Y 2C3
Nous sommes situés juste à côté du bureau d'immatriculation des taxis.

Avez-vous
entendu parler du
programme d'assurances
Burrowes?

Rabais exclusifs pour les membres des Travailleurs Autonomes Québec inc. (TAQ)



COVOITURAGE EN EUROPE

Le covoiturage se glisse dans l'industrie du taxi
Le covoiturage gagne en popularité. Plusieurs facteurs expliquent cet engouement: diminution du pouvoir d'achat du consommateur qui cherche à partager les frais d'une course, hausse du coût du pétrole et bénéfique pour l'environnement, car la consommation de carburant diminue, ce qui réduit les émissions polluantes. L'industrie du taxi n'échappe pas au phénomène. Voici quelques exemples à travers le monde qui illustrent les premiers pas du covoiturage dans l'industrie du taxi. Ceux-ci donneront peut-être des idées à certains.

Royaume-Uni et France

Les sites Internet www.emptycabs.com au Royaume-Uni et www.partageruntaxi.com en France connaissent de plus en plus de succès. Conducteurs et passagers communiquent directement entre eux et précisent le trajet désiré, le lieu, la date et l'horaire. Cette façon de fonctionner permet aux conducteurs d'optimiser leurs déplacements et aux clients de réduire les coûts. La demande est en hausse.

Belgique

À Bruxelles, en Belgique, la municipalité a mis en place un système de taxis collectifs appelé Collecto, fonctionnant 7 jours sur 7, entre 23 h et 6 h. Le public visé : les travailleurs de nuit et les adeptes des sorties nocturnes. Les clients réservent par téléphone et se rendent à l'un des 200 arrêts de la Société des transports préalablement identifiés. Les taxis passent toutes les 30 minutes. Il en coûte environ 8 dollars par personne pour une course inférieure à 3 km et 13 dollars au-delà de 3 km.



CARREFOUR DU TAXI
FINANCEMENT | FORMATION | SERVICES



Vous avez besoin de conseils sur les assurances ou les contraventions routières ?
Vous voulez connaître les conditions pour devenir chauffeur de taxi ?
Le milieu du taxi vous intéresse ?

Ne cherchez plus !

Le Carrefour du Taxi

est le seul portail Web qui offre les services et outils répondant aux besoins de l'industrie du taxi au Québec.

Le beau temps est toujours au rendez-vous avec le Carrefour du taxi !

Une seule adresse : www.carrefourdutaxi.ca Une initiative de FinTaxi

COVOITURAGE ICI



Au Québec

À Victoriaville, dans la région des Bois-Francs, la municipalité offre depuis 1996 un service de transport collectif, le TaxiBus, qui se veut personnalisé, accessible et efficace. Après avoir adhéré au service, le client téléphone au bureau de répartition de TaxiBus et effectue sa réservation. À l'heure convenue, il se rend à l'un des 611 arrêts identifiés. Pendant la course, le véhicule peut faire monter à bord d'autres usagers ayant réservé sur le même trajet et dont la destination se trouve dans le même secteur. Le TaxiBus ne prend pas les personnes qui n'ont pas de réservation. Peu importe la distance parcourue, la course coûte 3,50 dollars par personne; la municipalité paie le reste. Trente voitures assurent le service TaxiBus, six jours par semaine. ▲



Consultez nos Experts.
7475, boul. Newman, bureau 520 Lasalle (Québec) H8N 1X3

téléphone : [514] 766-7669
télécopieur : [514] 766-7270
sans frais : 1-800-567-5046

Programme conçu spécialement pour

- Propriétaires de taxi et leur famille
- Chauffeurs de taxi
- Dirigeants et employés des entreprises de taxi

Avantages

- Soumission immédiate par téléphone
- Service personnalisé
- Financement de prime disponible
- Paiement de l'indemnité dans un court délai

Assurances générales

- Automobiles privées
- Habitation
- Véhicules récréatifs
- Et plus encore !



FÉLICITATIONS MADAME SUZANNE GRAVEL!

CONDUCTRICE

Le 24 mars 2009, madame Brisebois célèbre ses 80 ans au Casino. Éprouvant un malaise, elle consulte l'infirmière qui lui recommande de rentrer chez elle. On la dirige vers un taxi. Heureusement pour elle, c'est au tour de madame Gravel de prendre le prochain client.

Madame Brisebois, qui habite dans le nord de la ville, présente des antécédents de maladie cardiaque; elle a déjà été victime d'un AVC. Durant le trajet, le malaise semble s'intensifier. Madame Gravel, qui connaît bien les symptômes d'un malaise cardiaque, constate que la dame ne va pas bien; elle se plaint de douleur à la poitrine et est de plus en plus pâle.

Bien qu'étant loin de la destination, madame Gravel arrête la voiture et convainc sa cliente qu'il est nécessaire de contacter le 911. En attendant l'arrivée des ambulanciers, la conductrice vient s'asseoir près de la dame et la reconforte.

Madame Brisebois est transportée d'urgence à l'hôpital. Diagnostic: crise d'angine. Aujourd'hui, la dame se porte mieux et tient à remercier chaleureusement la conductrice qui lui a prêté assistance, en faisant preuve de professionnalisme et de délicatesse.

Bravo madame Gravel!

!!!...?

PRENDRE LE MORS AUX DENTS

Le 3 août 2006, vers 22 h 15, Mme Daigle hèle un taxi rue Sainte-Catherine, près de Berri. Bien que sa destination soit peu éloignée, elle désire tout de même prendre un taxi, car il se fait tard. Seule au centre-ville, elle craint pour sa sécurité. Si elle avait su! Dès le départ, le chauffeur adopte un comportement bizarre: il conduit très lentement, manque les feux verts et ne semble pas savoir où il va. Il est tellement étrange que Mme Daigle se demande s'il n'est pas sous l'influence d'une quelque drogue.

Mme Daigle ne se sentant pas à l'aise demande à descendre une rue avant sa destination. Le chauffeur ne s'arrête pas tout de suite, ce qui inquiète davantage la passagère. Finalement, le chauffeur obtempère et immobilise son véhicule dans la circulation, ce qui ne semble pas l'importuner. Le compteur indique 6 dollars. Mme Daigle n'a qu'un billet de 20; elle le remet au chauffeur qui lui répond qu'il a seulement un billet de 5 et 10 dollars. Le compteur tourne toujours. Les deux sortent de la voiture. Le chauffeur arrête d'autres taxis et tente d'obtenir de la monnaie auprès de ses confrères, aucun ne lui en procure. Mme Daigle essaie de faire comprendre au chauffeur que ce n'est tout de même pas sa responsabilité de prévoir la monnaie. Le chauffeur s'impatiente. Il pointe le compteur et dit que de toute façon ce n'est pas 6 dollars qu'elle doit payer, mais le montant indiqué.

Le chauffeur traite Mme Daigle de voleuse et ne veut que lui remettre 5 dollars. La tension monte. Mme Daigle veut récupérer son billet de 20 dollars que le chauffeur a glissé dans la poche de sa chemise. Elle tente de le reprendre; le chauffeur l'empoigne, lui serre la main fortement et lui mord le bras. Hé oui! lui mord le bras! Puis il essaie de la faire trébucher. Sans succès. Elle réussit à se dégager. Mme Daigle porte plainte à la police. Le chauffeur, M. Michel Alland Pierre, est accusé de voie de fait en vertu du Code criminel. Le 4 juin 2009, le juge Pelletier de la Cour municipale le déclare coupable et confisque son permis de chauffeur.

L'article 29 de la Loi sur les services de transport par taxi stipule que « Lorsqu'une personne est déclarée coupable d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel visé à l'article 26, son permis de chauffeur de taxi est révoqué d'office. » L'article 26 établit les conditions pour obtenir, maintenir ou renouveler un permis de chauffeur. Il y est spécifié qu'une personne déclarée coupable d'une infraction criminelle ne peut maintenir ou renouveler son permis de chauffeur avant que ne soit écoulé un délai de cinq ans à compter de la date de sa déclaration de culpabilité.

M. Pierre ne pourra donc conduire un taxi qu'en 2014. À cette date, s'il veut reprendre le métier, il devra retourner sur les bancs d'école et refaire sa formation complète à l'école du taxi. Il est malheureux que de tels événements se produisent. Cela ternit l'image de l'industrie. C'est à vous, chauffeurs, de fournir les efforts nécessaires afin que le public vous perçoive comme des professionnels qui ont à cœur leur métier. Soyez fiers d'être chauffeurs de taxi, vous constituez un service essentiel au bon fonctionnement de la société. *Soigner son image, cela attire les clients.* ▲



Les Délices d'Amandine

Boulangerie - Pâtisserie - Traiteur

2181, Ste-Catherine Est - Tél : (514) 524-9582 - patisserie-amandine.com

Ouvert 7 jours/7 - dès 7 h du lundi au vendredi et 8 h le we

Le temps d'une pause, venez nous rendre visite...

goûtez à notre café et obtenez une viennoiserie gratuitement !



PORTRAIT JACQUES-CLAUDE HERNANDE

Originaire d'Haïti, M. Hernande émigre au Canada en 1979 et s'installe à Montréal. Son premier emploi : il travaille comme coupeur et presseur dans une manufacture de textile où l'on fabrique des vêtements, angle Chabanel et boulevard Saint-Laurent. Il est rapidement confronté à une dure réalité : les Noirs sont victimes de discrimination raciale, ils ne sont pas privilégiés dans l'attribution des tâches. Lorsqu'une occasion de devenir chauffeur de taxi se présente un an plus tard, il l'a saisie.

Au début des années 80, les chauffeurs de taxi noirs ne sont pas nombreux. Plusieurs compagnies de taxis n'en veulent pas, certaines vont même jusqu'à leur demander de remettre leurs « dômes ». Commence alors une longue route pour M. Hernande, qu'il poursuit encore aujourd'hui, afin de défendre les droits des Noirs. En compagnie de quelques collègues, il fonde l'Association haïtienne des travailleurs du taxi, un organisme voué à la lutte contre la discrimination raciale. « L'important c'est de travailler en équipe, dit-il. Nous défendons les dossiers qui nous tiennent à cœur. » Et les dossiers sont nombreux : ségrégation de la part des compagnies, favoritisme sur les postes d'attente, organisation de manifestations, etc. « La première équipe du BTR, formée de Mme Louise Després, M. Richard Boyer et M. Claude St-Onge, a fait un très bon travail pour l'intégration des Noirs dans l'industrie du taxi », précise-t-il.

Bientôt, M. Hernande et ses collègues découvrent qu'ils peuvent acheter des permis de taxi, se libérant ainsi de l'emprise des compagnies. « Un permis se vendait entre 8 000 et 10 000 dollars, dit-il. Les prix n'étaient pas ceux d'aujourd'hui. Une course commençait à 40 cents dans ce temps-là. » Mais les chauffeurs ne disposaient pas de telles sommes. Alors, ils s'entraidaient. « Dès que l'on épargnait 100 ou 200 dollars, on le prêtait à un ami pour qu'il puisse acheter son permis. » De cette façon, les chauffeurs noirs réussissent à mettre la main sur plusieurs permis. « On encourageait même les chauffeurs blancs qui étaient corrects à procéder ainsi. On leur faisait voir que les compagnies faisaient leur argent sur leur dos. »

En 1996, M. Hernande se joint au groupe d'étude chargé d'évaluer les moyens pour augmenter la sécurité des chauffeurs : code 13, vitre antiballes, caméra de surveillance, GPS, système « Boomerang », bouton de panique. Selon lui, le système où l'on installe au plancher une petite pédale près des freins est très efficace. Cela permet d'établir une communication avec le répartiteur sans que le passager s'en aperçoive.

En 2003, M. Hernande subit un accident qui le laissera avec une hanche artificielle. Aujourd'hui, âgé de 70 ans, il travaille à temps partiel. Ses 4 enfants, dont l'un est chauffeur

de taxi, ainsi que ses 13 petits-enfants et ses deux arrière-petits-enfants l'occupent passablement.

Calme, chaleureux, souriant, M. Hernande est fier de sa vie, de sa famille, de ses réalisations. Il n'hésite pas à proclamer son amour du métier, bien que celui-ci soit dur et que les journées de travail soient longues. « Les chauffeurs de taxi sont négligés dans la société. Leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur. Nous sommes sur la route jour et nuit, 7 jours sur 7. Nous signalons des irrégularités, des incendies, des accidents et assistons les victimes. Nous jouons un rôle important et devrions être perçus comme les collaborateurs de la police. »

Songeant à l'avenir, il ajoute : « On devrait recourir aux anciens chauffeurs pour la formation des nouveaux. Nous avons énormément d'expérience à partager. » Épris de justice, les questions de ségrégation le préoccupent toujours. « Il devrait y avoir plus de minorités visibles dans tous les postes de l'Administration. »

Les causes défendues par M. Hernande sont justes et, malheureusement, ne sont pas près de triompher.

Bonne retraite tout de même, M. Hernande. Vos petits-enfants vous réclament. ▲

INSOLITE

UNE AUTO HABILÉE DE CUIR ÇA VOUS INTÉRESSE?

L'entreprise Carium, spécialisée en sellerie automobile sur mesure, a présenté au public sa dernière réalisation : une Smart Fortwo cabriolet vêtue de cuir. L'auto, des ailes au toit, est recouverte de cuir gris alpaga, ce qui met en évidence les lignes originelles de la voiture et offre une meilleure résistance aux projections contre la carrosserie.

Ça vous intéresse? Veuillez compter entre 9 000 et 14 000 dollars, selon les coloris, pour effectuer le travail qui prend une quinzaine de jours à réaliser. ► 1



Marie-Claude Thibault

*Plus de 15 ans d'expérience chez Desjardins
poste 228*

Marie-Michèle Poulin

*Adjointe services taxi
poste 130*

**4545, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec)
H4C 1S3**

POUR VOIR LE FINANCEMENT TAXI AUTREMENT! (514) 935-1123

- Financement et refinancement de permis de taxi
- Financement de véhicule-taxi avec rabais de taux concurrentiel
- Amortissement allant jusqu'à 15 ans sur prêt taxi
- Choix du terme allant de 1 an à 5 ans sur prêt taxi
- Assurance vie, invalidité ainsi que maladies graves offertes (mais non obligatoires)
- Offre promotionnelle sur hypothèque résidentielle
- Offre du programme Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins comportant une carte de crédit Visa Desjardins, une marge de crédit reliée à votre compte Affaires ainsi qu'un accès au service Internet (6 mois gratuits vous sont offerts pour ce service)



Desjardins

Caisse du parc

Sir-G.-É.-Cartier de Montréal

INSOLITE

PAYEZ CE QUE VOUS VOULEZ

Éric Hagen, chauffeur de taxi de Essex en Grande-Bretagne, propose à ses clients de payer ce qu'ils veulent pour les courses. Il offre également des bouteilles d'eau et de soda sur le même principe. Un client l'a payé avec un CD de musique, un autre avec un bon d'achat de 18 dollars dans un supermarché. Après six courses payées, il donne également une course gratuite. Depuis juin, Éric propose ses services du jeudi au dimanche soir. « Les affaires sont plutôt bonnes », dit-il. Quand il n'est pas chauffeur de taxi, l'homme de 46 ans travaille pour la Croix-Rouge. ▶ 2



COUVERT DE CADEAUX

Santiago Gori, chauffeur de taxi de 49 ans à La Plata, ville située à 60 km au sud-est de Buenos Aires en Argentine, s'aperçoit que le client qu'il vient de déposer a oublié une sacoche sur la banquette arrière. Il ouvre et découvre une liasse de billets; il y a pour plus de 40 000 dollars. Sans hésiter, Santiago se précipite, retrouve le client et lui remet l'argent. Celui-ci, deux jours plus tard, lui remet une récompense de 4 000 dollars. Entre-temps, deux publicitaires, Nicolas Diaco, 24 ans, et Ezequiel De Luca, 22 ans, ont vent de l'affaire. L'Argentine souffre de corruption endémique. Les deux jeunes publicitaires décident de se servir de l'exemple de Santiago pour montrer qu'il existe encore des gens honnêtes au pays. Ils lancent une campagne sur Internet qui vise à remettre au chauffeur de taxi, sous forme de cadeaux divers, l'équivalent de la somme qu'il a restituée à son client. Le public répond largement, Santiago est inondé de cadeaux: écran d'ordinateur, repas au restaurant, pneus neufs, costume, bouteille de vin, séjour gratuit à São Paulo, Miami ou New York, etc. Santiago, qui travaille tous les soirs jusqu'à 9 heures, garde la tête froide. « On m'a remis les coordonnées de tous les donateurs, dit-il. Je vais appeler tous ces gens pour les remercier. » ▶ 3

▶ 3



DISTRACTION

« Le pompiste était très gentil. Lorsque j'ai quitté la station-service, il me faisait de grandes salutations avec des deux mains. » ▶ 4



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sur la route, il est recommandé de garder une distance sécuritaire entre les autos. On sait pourquoi maintenant. ▶ 5



SABOT DE DENVER

Voici le premier modèle de sabot de Denver à être testé. Il fut abandonné rapidement. ▶ 6



PRINCIPAUX CHANTIERS SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Autoroute 15

Montréal / Arrondissements Sud-Ouest et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-grâce

- Asphaltage en direction nord, entre l'avenue Atwater et la sortie no 66 – Boul. De La Vérendrye / Av. de l'Église et entre la rue Saint-Jacques et le tunnel Notre-Dame-de-Grâce.
- Fermetures de nuit de ces tronçons de l'autoroute

Septembre et octobre 2009

Autoroute 15

Montréal / Arrondissements Saint-Laurent et Autoroute Décarie en direction sud à la hauteur de l'avenue Royalmount. Réfection de la station de pompage.

- Fermeture de la voie d'extrême droite entre l'entrée au nord de la rue Royalmount et la sortie no 69 – Rue Jean-Talon / Av. Van-Horne / Ch. De la Côte-Ste-Catherine
- Fermeture de nuit de la sortie no 69 – Rue Jean-Talon / Av. Van-Horne / Ch. De la Côte-Ste-Catherine

Mi-septembre à décembre

Autoroute 19

Montréal / Arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Reconstruction du pont d'étagement du boulevard Gouin.

- Fermetures complètes du pont Gouin / Détour par le boulevard Henri-Bourassa
- Fermetures occasionnelles de l'autoroute de nuit
- Fermetures partielles de l'autoroute de jour et de nuit

Mai à décembre 2009

Autoroute 20

Entre Sainte-Anne-de-Bellevue et l'île Perrot. Reconstruction du pont Galipeault en direction de Montréal.

- La circulation se fait à contresens sur le pont sud : deux voies sont disponibles dans le sens du flot principal, et une voie disponible dans le sens opposé
- La sortie 39 Sainte-Anne-de-Bellevue de l'autoroute 20 en direction est sera fermée pour une période d'environ 3 semaines.
- Fermetures occasionnelles de nuit du pont et de l'autoroute 20.

À compter du vendredi soir 8 septembre

Autoroute 20

Montréal / Arrondissement Lachine. Reconstruction du pont d'étagement de la 1^{re} Avenue enjambant l'autoroute 20

- Fermeture complète du pont
- L'accès au secteur industriel situé au nord de l'autoroute 20 se fera par le boul. Montréal-Toronto
- L'accès à l'autoroute 20 est en provenance du secteur industriel situé du côté nord de l'autoroute 20 et l'accès à Lachine en provenance de l'autoroute 20 ouest se fera par la 55^e avenue.
- Fermetures de nuit occasionnelles de l'autoroute

Mai à septembre 2009

Autoroute 20

Dorval / Pointe-Claire / Beaconsfield. Réparation des ponts d'étagement Fénélon, Saint-Jean, Cartier et Saint-Charles

- Fermetures occasionnelles de nuit

Fin juin à novembre 2009

Autoroute 25

Montréal / Arrondissement Anjou. Reconstruction du pont d'étagement de la rue Yves-Prévost.

- Reconstruction en deux phases
- Maintien d'une voie par direction sur le pont
- Fermetures de nuit occasionnelles de l'autoroute
- Fermetures partielles des voies de desserte
- Fermeture de la sortie no 7 – Boulevards Wilfrid-Pelletier/Châteauneuf de l'autoroute 25 nord

Mi-mai à mi-décembre 2009

Autoroute 25 et 40

Montréal / Arrondissement Anjou. Réfection et réparations de bretelles de l'échangeur Anjou.

- Maintien d'une voie de circulation sur deux dans les bretelles (bretelles menant de l'autoroute 25 nord à l'autoroute 25 nord, de l'autoroute 25 nord à l'autoroute 40 est et de l'autoroute 25 nord à l'autoroute 40 ouest).
- Fermetures occasionnelles de nuit des autoroutes 40 ou 25 et de certaines bretelles

Mai à décembre 2009

Autoroute 40

Montréal / Arrondissements Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Asphaltage de l'autoroute 40 en direction ouest du pont Charles-De Gaulle au boulevard Henri-Bourassa.

- Fermetures de nuit de l'autoroute 40 en direction ouest. Détour par le pont Le Gardeur.

Août à fin septembre 2009

Autoroute 40

Montréal / Arrondissement Saint-Laurent. Asphaltage de l'autoroute 40 dans les deux directions entre l'autoroute 520 et l'avenue Sainte-Croix.

- Fermetures de nuit de l'autoroute 40 en direction ouest Note: en direction est, les travaux sont pratiquement terminés.

Fin juin à septembre 2009

Autoroute 520

Montréal / Arrondissement Saint-Laurent et Ville Mont-Royal, entre l'autoroute 13 et l'autoroute 40. Travaux d'excavation et de déplacement de services publics.

- Fermeture d'une voie sur les voies de desserte
- Fermetures complètes occasionnelles de l'autoroute les fins de semaine

Avril à octobre 2009

Autoroute 720

Montréal / Arrondissement Ville-Marie. Entre l'entrée de la Cathédrale / Notre-Dame et la sortie no 6 – boul. Saint-Laurent / rue Berri. Réparation des murs de béton du tunnel Ville-Marie en direction est.

- Fermeture de la voie de droite du tunnel Ville-Marie en direction est
- Fermetures de l'entrée de l'autoroute 720 en direction est à la hauteur des rues de la Cathédrale et Notre-Dame

Août à décembre 2009

Route 138

Montréal / Arrondissement LaSalle. Asphaltage de la route 138 dans les deux directions entre le pont Honoré-Mercier et l'échangeur Saint-Pierre.

- Fermeture de nuit de la route 138.

Septembre et octobre 2009

Échangeur Dorval

Autoroutes 20 et 520, Dorval. Réaménagement de l'échangeur Dorval.

- Fermeture d'une voie sur trois sur l'autoroute 20 près du rond-point Dorval
- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 20

Échangeur des Laurentides

Autoroutes 15 et 40, Montréal / Arrondissement Saint-Laurent et Ville Mont-Royal. Réparation de ponts d'étagement.

- Fermetures partielles de certaines bretelles de l'échangeur le jour et la nuit
- Fermetures complètes de certaines bretelles de l'échangeur de nuit
- Fermetures de bretelles de l'échangeur la fin de semaine

Mai à décembre 2009

Rue Notre-Dame

Montréal / Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonnette, secteur avenue Souigny entre la rue Dickson et l'autoroute 25. Construction de la deuxième chaussée, prolongement de la piste cyclable et construction d'une passerelle cyclable.

- Fermeture du pont d'étagement de l'avenue Souigny en direction ouest à partir de la rue Honoré-Beaugrand

Jusqu'à l'automne 2009



CONGRÈS

Canadian Union of Public Employees

CUPE National Convention
Palais des Congrès, 5 au 9 octobre
1 800 délégués

International Diabetes Federation

Palais des Congrès, 18 au 22 octobre
12 000 délégués

American Society of Mechanical Engineers

(ASME) International
Plusieurs hôtels du centre-ville, 23 au 31 octobre
500 délégués

Canadian Association of Nurses in Oncology

Plusieurs hôtels du centre-ville, 24 au 29 octobre
700 délégués

Association for Experiential Education

Plusieurs hôtels du centre-ville,
29 octobre au 1^{er} novembre
1 200 délégués

6th National Conference on Tobacco or Health

Plusieurs hôtels du centre-ville,
31 octobre au 5 novembre
600 délégués

American Academy of religion

Palais des congrès, 7 au 11 novembre
4 000 délégués

Canadian Urban Transit Association

Place Bonaventure, 7 au 11 novembre
500 délégués

North American Primary Care Research Group

Plusieurs hôtels du centre-ville, 14 au 18 novembre
700 délégués

ÉVÉNEMENTS

Orgue et couleurs d'automne

10^e édition, 25 septembre au 4 octobre 2009.
Plusieurs localisations à Montréal.

POP Montréal

Festival international de musique pop,
30 septembre au 4 octobre 2009.
Plusieurs localisations à Montréal.

Waterhouse, rétrospective du peintre John W. Waterhouse

1^{er} octobre au 7 février 2010,
Musée des beaux Arts de Montréal.

Montréal Supercross

3 octobre 2009, Stade Olympique.

Halloween, festival de la peur

3 au 31 octobre 2009, La Ronde.

Festival Black & Blue

7 au 13 octobre 2009, activités multiples pour la
communauté gaie et amis.
Plusieurs localisations à Montréal.

Festival du nouveau cinéma de Montréal

7 au 18 octobre 2009.
Plusieurs localisations à Montréal.

Romé et Juliette

Les grands Ballets Canadiens de Montréal,
15, 16, 17, 19, 22, 24 et 30 octobre 2009,
Théâtre Maisonneuve.

Festival du conte

16 au 25 octobre 2009.
Plusieurs localisations à Montréal.

Festival du film voyage et aventure (FIFAM)

8^e édition, 21 au 24 octobre 2009,
Salle Marie-Gérin-Lajoie.

Festival du monde arabe de Montréal

10^e édition, 30 octobre au 14 novembre 2009,
Place des Arts.

Cinemanía

Festival du film francophone, 15^e édition,
5 au 15 novembre 2009, Cinéma Impérial.

Coup de cœur francophone

23^e édition de cet événement musical,
5 au 15 novembre 2009.
Plusieurs localisations à Montréal.

Salon du livre de Montréal

18 au 23 novembre 2009, Place Bonaventure.

M for Montreal

Vitrine internationale pour promouvoir les talents
Canadiens, 19 au 21 novembre 2009,
Metropolis.

Le Noël des chats

27 au 29 novembre 2009, Place Bonaventure.

Noël au Jardin

4 décembre 2009 au 3 janvier 2010,
Jardin botanique de Montréal.

Salon des métiers d'art du Québec

54^e édition, 4 au 22 décembre 2009,
Place Bonaventure.

Féeries du Vieux Montréal

6 au 31 décembre 2009, Grand bal du Nouvel An.
Place Jacques-Cartier, le 31 décembre.
Vieux-Montréal.

Casse Noisette

Grands Ballets Canadiens de Montréal,
12, 13, 17, 19, 20 et du 26 au 30 décembre 2009,
Salle Wilfrid-Pelletier



Les petites annonces

PROPRIÉTAIRE RECHERCHE

Robert cherche chauffeur, soir, Buick Century 2003, Diamond VIP,
☎ 514-321-8321 ou 514-588-8001

Chauffeur recherché, Diamond VIP, single, A11,
514-918-2525

Patrice Belleville cherche chauffeur de soir :
2, 5 ou 7 soirs, frais d'inscription payés,
☎ 514-831-7310 ou 450-841-1658

Cherche chauffeur de jour, du lundi au samedi,
Diamond VIP, ☎ 514-889-4132

Mass cherche des chauffeurs de jour et de nuit,
Associations Atlas et Hemlock, T11,
☎ 514-369-6118 ou 514-299-8710

Belleville Patrice, Coop Taxi Montréal, cherche
chauffeur de nuit, de 18 à 6 h : samedi,
dimanche, lundi, mardi, ainsi que samedi et
dimanche, de jour, de 6 à 6 h, une journée
gratuite.

Farad cherche chauffeur de jour et de soir,
☎ 514-887-9113

Taxi à louer, Diamond VIP, de jour, 6 à 6 h,
Camry 2005, bon prix, ☎ 514-803-9070

SGCJ cherche un chauffeur de jour ou soir, Taxi
Champlain, T-11, bonnes références,
☎ 450-661-4730 ou 514-267-3391

Cherche un chauffeur de jour, du lundi au
samedi, VIP Diamond, ☎ 514-889-4132

Cherche chauffeur, Diamond VIP, A11, single,
☎ 514-918-2525

Cherche chauffeur de jour, jeune homme
sérieux, Mme Thomas,
☎ 514-241-9444 ou Pierre 514-387-1495

Taxi A11, sans radio, single, à louer, Michel,
☎ 514-743-7221

Joseph Gérard cherche chauffeur sérieux et
responsable, de soir, du lundi au samedi, Taxi
Hochelaga, Toyota Camry 2009,
☎ 514-321-0639 ou 514-654-1565

Chauffeur de taxi single demandé, Diamond-
Boisjoly-Hochelaga, ☎ 514-388-1000

Cherche chauffeur pour deux mois de vacances
à partir de septembre, de jour, de 6 à 6, Toyota
Camry 2007, A11,
☎ 514-886-8099 ou 450-973-7795

R. Bou-Farahat cherche chauffeur de jour et de
soir, ☎ 514-573-4111

Cherche chauffeur sérieux de jour,
6 jours/semaine, A11, Camry 2004, Rosemont
J., ☎ 514-983-0823

El-Nawar Joseph Élie loue Ford Taurus, 7 jours,
de 5 à 5 h, ☎ 514-683-0748 ou 514-781-6365

Taxi Diamond à louer, du lundi au vendredi,
325 \$/semaine, Stéphane,
☎ 514-684-1571 ou 514-686-0721

Amir, cherche chauffeur expérimenté, de jour
ou de nuit, single, Diamond, Toyota Camry
2007, ☎ 514-944-1348

CHAUFFEUR RECHERCHE

Chauffeur cherche taxi à louer, 2 jours semaine,
☎ 514-898-4686

Yvens cherche taxi single, A11, ☎ 514-513-4050

Chauffeur de taxi cherche taxi Diamond VIP,
A11, single, ☎ 514-918-2525

Chauffeur sérieux cherche taxi, A11, single, ou
de soir, Abla, ☎ 514-326-0626

Chauffeur cherche taxi, fin de semaine ou de
soir, fin de semaine : vendredi, samedi et
dimanche, Rachid, ☎ 514-519-1970

Chauffeur sérieux et ponctuel cherche taxi, A11,
single, urgent, Moutarajji Youssef,
☎ 514-467-5315

Mounir cherche taxi à louer de nuit ou single,
☎ 514-659-1911

Chauffeur cherche single sans radio ou numéro
à louer, Hamid, ☎ 514-581-0931

Chauffeur sérieux cherche voiture A11 ou A12 à
louer, single, Pierre Arvanitakis,
☎ 514-428-0516 ou 514-235-0516

Chauffeur sérieux cherche voiture single,
Diamond, Mourad, ☎ 514-607-0212

Cherche un taxi single, Charles N.,
☎ 514-777-9836

Boulami cherche taxi A11, de soir, 5 ou 7 jours,
☎ 514-326-0626

TAXI À VENDRE

Permis A11 à vendre, 220 000 \$, sans voiture,
Amex, ☎ 514-969-8787

Permis et voiture Ford Taurus 2004 Candare à
vendre, Joseph Saadi, ☎ 514-839-8303

Permis de taxi A11, Malibu 2003, 220 000 \$,
Mehdi, ☎ 514-784-1495

Permis de taxi à vendre, Coop de Montréal,
acheteur sérieux seulement, Joseph,
☎ 514-699-9202

Mostafa, taxi A11 à vendre, 216 000 \$,
négociable, ☎ 514-812-9491



Rédaction
Béatrice Miszczak
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal

Production graphique
Cécile Dion

Impression
Presse Papiers

Taxi Le Journal est publié par le
Bureau du taxi et du remorquage
de la Ville de Montréal
4949, rue Molson
Montréal (Québec)
H1Y 3H6

Tél. : 514 280-6600
Fax : 514 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à
5000 exemplaires, 4 fois l'an,
et distribué gratuitement aux
chauffeurs de taxi de l'île de
Montréal.

ISSN 1480-6193



Altidor



Roche



GUY ALTIDOR ET PICARD ROCHE, chauffeurs de taxi

VOUS CONNAISSEZ LE TAXI MIEUX QUE PERSONNE. NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

L'équipe Service aux entreprises, particulièrement financement taxi, de la Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal organise aussi des conférences offertes au public. Au cours de l'année, les conférenciers aborderont les sujets suivants :

Mercredi 21 octobre 2009

Transmission harmonieuse de votre patrimoine.
Planification successorale et impact au décès.

Mercredi 25 novembre 2009

Régime enregistré épargne études
(REEE)

Merci d'accepter notre invitation! Contactez votre conseiller maintenant.

**POUR L'EFFICACITÉ
D'ABORD**

www.citedunord.com



Desjardins
Caisse Cité-du-Nord
de Montréal



Profitez des meilleures conditions de financement, partout au Québec!

ACHAT DE PERMIS

REFINANCEMENT DE PERMIS

ACHAT DE VÉHICULE-TAXI

FinTaxi est propriétaire du Carrefour du Taxi et de l'École du Taxi Henri-Bourassa



514 353-2757 | 1 866 227-2091 | WWW.FINTAXI.CA

